

Questions au Feuilleton

LES RESPONSABILITÉS DE LA GRC À L'ÉGARD DU PARLEMENT ET DE SES MEMBRES

Question n° 2781—M. Clark (Rocky Mountain):

1. Combien de a) policiers, b) membres du personnel civil de la Gendarmerie royale du Canada sont affectés à des tâches spéciales concernant les députés ou la Colline du parlement?

2. a) Où ces personnes sont-elles postées, b) à qui doivent-elles faire rapport?

3. Quelle est la description exacte de chacune des fonctions accomplies par la Gendarmerie royale du Canada en ce qui concerne les députés ou la Colline du parlement?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): 1. a) 94; b) Aucun.

2. a) A la colline du Parlement, à la résidence officielle du premier ministre, à la résidence d'été du premier ministre et au 240 de la rue Bank à Ottawa, (Div. «A» GRC); b) Au commandant de la sous-division de protection Division «A», Gendarmerie royale du Canada, Ottawa.

3. Maintenir l'ordre public sur les terrains de la colline parlementaire, et assurer la protection de la chambre forte de sécurité du gouvernement à l'édifice de l'est; assurer aux sénateurs et aux députés le libre accès à la colline du Parlement; protéger le premier ministre et les membres de sa famille immédiate; mener des enquêtes relatives à toute menace contre des ministre de la Couronne.

LES PRÊTS AU TITRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA RÉADAPTATION DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Question n° 2810—M. Rodriguez:

Quels sont les montants globaux ainsi que le nombre de prêts fédéraux consentis en vertu du Programme d'aide à la réadaptation de l'industrie automobile (AAA), par groupe d'industries et pour les exercices financiers de 1968-1969 à 1973-1974 jusqu'à ce jour?

M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Tous les prêts accordés en vertu du Programme d'aide à la réadaptation de l'industrie automobile (AAA) l'ont été à des sociétés du secteur de l'industrie automobile. Voici une liste du nombre et du montant des prêts consentis (moins les prêts contremandés) pour chacune des années fiscales, de 1968-1969 à 1973-1974 (jusqu'à maintenant):

Année fiscale	Nombre	Montant \$
1968-1969.....	20	15,256,917.51
1969-1970.....	11	8,496,673.60
1970-1971.....	8	3,083,500.00
1971-1972.....	13	14,050,129.00
1972-1973.....	3	1,450,000.00
1973-1974 (1 ^{er} novembre 1973).....	3	2,167,500.00

LES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME GÉNÉRAL D'AIDE DE TRANSITION

Question n° 2812—M. Rodriguez:

1. Quelles sont les sociétés qui ont reçu des subventions pour obtenir l'aide d'experts-conseils dans le cadre du programme d'aide générale de transition, (GAAP) pour chacune des années financières 1972-1973 (du 1^{er} février 1973 jusqu'à la fin de l'année financière) et 1973-1974 jusqu'à ce jour et quels ont été, dans chaque cas, les montants accordés?

2. Quel est le montant total des emprunts assurés par le gouvernement dans le cadre du Programme d'aide générale de transition pour chacune des années de 1968-1969 à 1973-1974 jusqu'à ce jour?

[M. Reid.]

M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Au cours des années fiscales 1972-1973 (1^{er} février 1973 à la fin) et 1973-1974 (jusqu'à maintenant), les sociétés suivantes ont obtenu des subventions pour obtenir l'aide d'experts-conseils: A/F 1972-1973 (1^{er} février—31 mars)

Nom de la compagnie	Montant \$
Percy Lindzon Furs Ltd.....	3,000.00
Tweed Veneers Limited.....	6,714.78
Paris Sportswear Limited.....	3,657.50
Chibougamau Lumber Limited.....	4,000.00
J. H. Barruch Limited.....	2,275.00
Cosmos Imperial Mills Limited.....	1,064.43
Consolidated Computer Inc.....	6,778.13

A/F 1973-1974 (au 1^{er} novembre 1973): néant.

2. La liste suivante indique le nombre et le montant des prêts consentis (moins les prêts contremandés) pour chacune des années fiscales, de 1968-1969 à 1973-1974 jusqu'à maintenant:

Année fiscale	Nombre	Montant \$
1968-1969.....	2	1,579,500.00
1969-1970.....	6	4,234,000.00
1970-1971.....	13	13,367,255.67
1971-1972.....	25	15,775,021.80
1972-1973.....	18	14,147,520.00
1973-1974.....	10	3,363,500.00

LES DÉPENSES PUBLICITAIRES DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

Question n° 2853—M. Nystrom:

1. Au cours des années financières 1972-1973 et 1973-1974 (jusqu'ici) quelles sommes le Commissaire aux langues officielles a-t-il consacrées annuellement à la publicité et/ou à l'information?

2. Quels sont le nom et l'adresse des entreprises et des particuliers auxquels on a adjugé ces contrats, quelles sommes a-t-on dépensées dans chaque cas et quel était le but de chacun des contrats?

3. Dans le cas des dépenses faites à des fins de publicité et/ou d'information par la division de la publicité ou de l'information du ministère, quels étaient, dans chaque cas, la somme en cause et le but de la dépense?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le Commissaire aux langues officielles fait rapport au Parlement directement et non par l'intermédiaire d'un ministre. Les questions peuvent lui être posées directement.

LES DÉPENSES DIVERSES DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

Question n° 2902—M. Nystrom:

1. Au cours des années financières 1972-1973 et 1973-1974 (jusqu'ici) quelle somme totale le Commissaire aux langues officielles a-t-il consacrée annuellement à des contrats adjugés à des personnes et à des organismes de l'extérieur à des fins de recherche, de développement et pour d'autres services consultatifs?

2. Quels sont le nom et l'adresse de ces personnes et organismes de l'extérieur et quelles sommes étaient en cause dans chaque contrat?